

La vie au foyer

Un projet de vie pour un meilleur confort physique et moral

La vie au Foyer Logement

L'admission est concrétisée par la signature du Contrat de Séjour auquel sont annexés le contrat de soins, le contrat de sous-location et le règlement intérieur de la résidence

La résidence est conçue pour répondre à une certaine philosophie de projet de vie, grâce à un ensemble de logements adaptés pour personnes à mobilité réduite nécessitant des soins constants.

Ce regroupement de villas sous forme de lotissement permet l'organisation de services de soins 24h/24 tout en conservant les avantages d'une vie à domicile ordinaire.

L'établissement propose 5 logements de type T1, 15 logements de types T3 et 6 logements de type T4.

Les pavillons sont disposés de façon que chaque locataire conserve son intimité.

Chaque résident organise sa vie, il peut donc être en famille, travailler, se déplacer sans contrainte particulière.

Les logements sont entièrement domotisés, ce qui permet un contrôle de l'environnement accru (ouverture des portes, des volets, décroché du téléphone, télévision, etc..)